

L'ENTRETIEN
DE VOTRE MOTO RÉALISÉ
CHEZ SUZUKI⁽¹⁾
=
1 AN
D'ASSISTANCE
GRATUITE⁽²⁾



Un numéro dédié en cas de problème.

Si vous rencontrez des difficultés avec votre moto, vous ne perdez pas de temps à essayer de joindre votre assistance. L'accès à l'assistance est simplifié et accessible directement grâce à une ligne téléphonique dédiée, joignable 24h/24 et 7j/7 depuis la France et l'étranger.

+33 4 72 43 69 39


Prix d'un appel local d'un poste fixe

L'ASSISTANCE panne & crevaison



SARA

Information et réservation d'un essai sur www.suzuki-moto.com

 www.facebook.com/suzukifrance Suzuki recommande

 www.instagram.com/suzukimotofrance/ **MOTUL**

Création : d'ps - Crédits photos : constructeur. Modèle présenté GSX-S750. SUZUKI FRANCE S.A.S. - 8, avenue des Frères Lumière - 78190 TRAPPES Cedex - RCS Versailles B 330 066 374.

(1) La révision annuelle de la moto SUZUKI doit être effectuée chez un concessionnaire moto SUZUKI ayant souscrit un contrat d'assistance auprès d'OPTEVEN ASSURANCES portant sur le contrat d'assistance SARA SUZUKI MOTOS n° 012017S. Liste des concessionnaires participants disponible sur www.suzuki-moto.com. Gratuité de l'assistance pendant un an, à condition pour le client d'effectuer sa révision annuelle chez un concessionnaire moto SUZUKI participant dans les 12 mois (de date à date) suivant la date de la première révision, puis avant chaque date anniversaire de cette révision.

(2) Pour toute panne, crevaison, accident, casse ou de perte de clefs, gratuité de l'assistance pendant un an telle que définie dans les conditions générales d'assistance SARA SUZUKI MOTOS n° 012017S à condition pour le client d'effectuer la révision annuelle de sa moto SUZUKI chez un concessionnaire moto SUZUKI participant. Conditions complètes au sein des conditions générales d'assistance SARA SUZUKI MOTOS n° 012017S.

(3) La révision annuelle de la moto SUZUKI doit être effectuée chez un concessionnaire moto SUZUKI ayant souscrit un contrat d'assistance auprès d'OPTEVEN ASSURANCES portant sur le contrat d'assistance SARA SUZUKI MOTOS n° 012017S.

(4) Selon les disponibilités locales et la réglementation en vigueur, le dépannage sur place ou le remorquage est organisé vers le concessionnaire ayant fait bénéficier des prestations d'assistance si celui-ci est implanté dans un rayon de 50 kilomètres du lieu de l'immobilisation du véhicule, ou au-delà de 50 kilomètres vers le garage SUZUKI moto le plus proche du lieu de l'immobilisation. Conditions complètes dans les Conditions Générales du contrat d'assistance SARA SUZUKI MOTOS n° 012017S.

(5) assistance disponible dans les pays de la carte verte dont la mention n'a pas été rayée (liste consultable sur le site : www.cobx.org).

(6) Un taxi (maximum 50 kilomètres), un véhicule de remplacement (catégorie A, max 3 jours) pourront être mis en place en cas d'immobilisation du véhicule supérieure à 24h. Sinon, le remboursement d'une moto de remplacement ou des frais de transport en commun ou de transport partagé dans la limite de 40 € TTC par jour sur présentation des justificatifs. Détails dans les conditions générales d'Assistance SARA SUZUKI MOTO n° 012017S. OPTEVEN Assurances, SA à conseil

de surveillance et directeur au capital de 5.335.715 €, RCS de LYON sous le numéro B 379 954 886 dont le siège social est sis 10 rue Olympe de Gouges - 69100 VILLEURBANNE. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) site 4 rue de Budapest 75436 PARIS Cedex 09. Document non contractuel. 99003-2SAV-OPT.

 **SUZUKI**

En partenariat avec
opteven

 **SUZUKI**

Chez Suzuki, on aime quand tout roule, surtout quand ça concerne votre moto. C'est pourquoi **nous nous sommes associés à un leader de l'assistance, Opteven**, pour vous fournir un service unique dans l'univers du deux-roues : **SARA**



Qu'est-ce que SARA?

C'est une assistance routière (en cas de panne, de crevaison, d'accident, de casse ou de perte de clefs) d'un an pour votre moto, gratuite et renouvelable⁽²⁾.

Comment fonctionne SARA?

Lors de l'entretien annuel de votre moto Suzuki dans l'un(e) de nos concessions/ateliers agréé(e)s participants⁽³⁾, vous profiterez automatiquement et gratuitement de cette assistance.

Elle est ensuite renouvelable d'année en année⁽¹⁾. Il vous suffit de faire réaliser l'entretien annuel de votre moto dans l'un(e) de nos concessions/ateliers agréé(e)s participants⁽³⁾ pour bénéficier à chaque fois d'une nouvelle année d'assistance offerte.

VOS AVANTAGES



Disponible 24h/24 et 7J/7

Que vous rouliez de jour, de nuit, en semaine ou le week-end, nous avons pensé à vous. Avec l'assistance SARA, s'il arrive un problème à votre moto, qu'importe le moment, nous serons toujours disponibles pour vous.



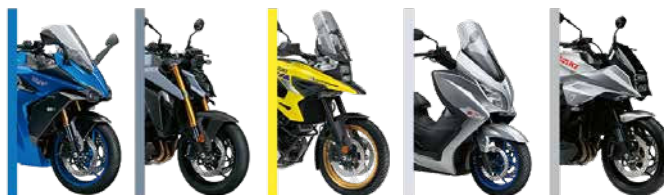
Accessible en bas de chez vous⁽⁴⁾

L'assistance SARA est sans condition de kilomètre. S'il vous arrive un problème, même en bas de chez vous, l'assistance SARA est disponible pour vous.



Accessible dans environ 50 pays, en Europe et plus loin encore⁽⁵⁾

Le motard a naturellement l'esprit baroudeur. Avec l'assistance SARA gardez l'esprit tranquille partout où vous irez, elle est accessible dans environ 50 pays, en Europe et plus loin encore.



Associée à la moto

L'assistance SARA est associée à la moto et non à son propriétaire. Si vous revendez votre moto, elle suivra le futur propriétaire et sera un argument de confiance pour la revente.



Rapatriement de la moto vers votre concession/atelier agréé(e) Suzuki⁽⁴⁾

Avec l'assistance SARA, en cas de pépin, votre moto est toujours accompagnée vers un(e) concession/atelier agréé(e) Suzuki. Si vous êtes à moins de 50km de votre garage habituel vous ayant fait bénéficier des prestations d'assistance, votre moto y est directement transportée. Au-delà, vers le garage Suzuki le plus proche du lieu d'immobilisation.



Conservez votre mobilité⁽⁶⁾

En cas d'immobilisation de votre moto, l'assistance SARA prévoit la mise à disposition d'un taxi ou d'un véhicule de remplacement. Vous préservez votre mobilité pour poursuivre votre route ou simplement venir récupérer votre moto réparée dans votre atelier Suzuki. En fonction de ses disponibilités, votre concessionnaire Suzuki peut vous proposer une moto de courtoisie.